

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 17 janvier 2007
19H00

Absents excusés : P. ACROUE – A. CAHOUR – C. DANGREAU – A. RICHARD – M. VERRIER

Secrétaire de séance : C. GROS

- ❖ **Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2006**
- ❖ **Personnel** : Le Maire propose le renouvellement du Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour une durée de 6 mois ; l'agent concerné est chargé de différentes tâches ménagères au sein des locaux communaux. Accord à l'unanimité
- ❖ **Acquisition « Maison DEFLAUX** : un prêt relais sur une durée maximale d'un an pour un montant de 300 000 € au taux de 4,10% sera contracté auprès du Crédit Agricole. Accord à l'unanimité.
- ❖ **Décision Modificative au Budget Primitif 2006** : virement de la somme de 1 400 € du compte 022 (dépenses imprévues) au compte 66111 (intérêts des emprunts). Accord à l'unanimité.
- ❖ **SPA** : Avenant à la convention de fourrière ; cotisation de la Commune pour l'année 2007 : 798 €. Accord à l'unanimité.
- ❖ **Signalétique** : un panneau « Commune du Parc du Luberon » sera placé sous les panneaux d'entrée d'agglomération.
- ❖ **Observatoire guêpiers** : la plaquette de présentation, subventionnée par le projet Leader, est en cours de réalisation. Le Maire présente deux projets de couverture proposés par David TATIN du CEEP.
- ❖ **Nouveaux résidents** ; Désormais une pochette comprenant diverses informations historiques, pratiques, touristiques sur la Commune, sera remise à chaque nouvel habitant du village.

Le Maire lève la séance à 20H00